

FAMILLE - SANTÉ**DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION**

Correspondance ROME	E/M J1403	Ergothérapie
Correspondance RIME	E/M FPESCS14	Technicien paramédical
Correspondance FPH	E/M 05160	Ergothérapeute

MÉTIER**Définition**

Intervient dans un environnement médical, professionnel, éducatif et social. Évalue les capacités motrices, sensorielles, cognitives et psychique d'une personne, analyse ses besoins, son environnement et les situations de handicap et pose un diagnostic ergothérapeutique. Met en œuvre des soins et des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation et de réinsertion. Préconise et accompagne la mise en place des aides à la compensation du handicap

Facteurs d'évolution

- Réingénierie du diplôme d'Etat (Arrêté du 05/07/2010)
- Accroissement du vieillissement avec polypathologie et des situations de dépendance et absence éventuelle de prise en charge familiale
- Progrès de la médecine permettant une augmentation de l'espérance de vie, particulièrement des personnes atteintes de pathologies chroniques, et/ou dégénératives
- Aggravation de la pauvreté et de la précarité de publics vulnérables
- Multiplication des champs d'intervention et demande croissante d'interventions à domicile, structures d'accueil, milieu scolaire, dans le cadre de l'intégration sociale des personnes handicapées, retour et maintien dans l'emploi, réparation dommage corporel, compagnies d'assurance, etc.
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Évolutions technologiques des équipements et matériels
- Actes professionnels décrits au chapitre Ier du titre III du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique
- Loi Hôpital, patients, santé et territoires

Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale, département,
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

Conditions d'exercice

- Titulaire d'un diplôme d'État d'ergothérapeute
- Travail en équipe pluridisciplinaire, dans le cadre de consultation et sur prescription médicale
- Peut exercer dans des centres d'information et de conseil en aides techniques (CICAT) ou des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)
- Déplacements fréquents au domicile des bénéficiaires
- Horaires généralement réguliers
- Disponibilité, déontologie, capacité physique
- Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59)

Spécialisations /**Extensions**

- En fonction du domaine : art thérapie, musicothérapie
- En fonction des pathologies des patients et des champs d'intervention : gérontologie, réparation juridique, réhabilitation neuropsychologique, traumatisme crânien

Autonomie et**responsabilités**

- Autonomie dans l'organisation du travail et la relation aux personnes
- Garant de la qualité des soins délivrés

Relations fonctionnelles

- Contacts directs avec les usagers, leur famille, leur entourage, aidant ou non
- Relations régulières avec le supérieur hiérarchique, l'équipe soignante pour la coordination des soins et l'équipe pluridisciplinaire du service
- Travail en réseau avec tous les intervenants du secteur médico-social
- Relations avec les fournisseurs de matériel médical, les architectes, les professionnels du bâtiment, les employeurs, les bailleurs

Moyens techniques

- Matériels médicaux ; matériel et outils informatiques

Cadre statutaire

- Cadre d'emplois : Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs, assistants médico-techniques (catégorie A, filière Médico-sociale)

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Profession et conditions d'exercice réglementées
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil d'informations, entretiens et évaluations visant au diagnostic ergothérapeutique • Réalisations de soins et d'activités à visée de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation sociale • Application et réalisation de traitements orthétiques et préconisation • Conseil, éducation, prévention et expertise vis-à-vis d'une ou de plusieurs personnes, de l'entourage et des institutions • Réalisation et suivi de projets d'aménagement de l'environnement • Formation et enseignement auprès des professionnels et des stagiaires

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Recueil d'informations, entretiens et évaluations visant au diagnostic ergothérapeutique

- Recueillir, consulter et interpréter des données concernant le contexte de l'intervention
- Conduire un entretien avec une personne handicapée et/ou son entourage afin de compléter des données cliniques, épidémiologiques et sociales
- Consulter un dossier et une prescription médicale
- Évaluer les déficiences, capacités et incapacités des bénéficiaires
- Évaluer les facteurs personnels et environnementaux déterminant le degré d'indépendance et/ou d'autonomie
- Interpréter les données cliniques issues des évaluations
- Objectiver, grâce à des outils d'observation et d'évaluation, les situations de handicap
- Élaborer un diagnostic ergothérapeutique
- Formaliser un projet d'intervention
- Définir les activités thérapeutiques permettant l'adaptation et/ou la réadaptation à la vie courante professionnelle ou sociale

Réalisations de soins et d'activités à visée de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation sociale

- Mobiliser et coordonner les différentes structures et acteurs sociaux et médico-sociaux nécessaires
- Mettre en situation d'activités à visée thérapeutique, en individuel ou en groupe, à des fins de rééducation et de réadaptation des personnes
- Animer ces différentes activités en individuel ou en groupe
- Sélectionner et faire exécuter des mouvements de rééducation physique
- Mettre en situation dans des lieux de vie habituels et/ou des espaces de simulation
- Évaluer régulièrement la qualité des pratiques et les résultats des actions d'ergothérapie

Application et réalisation de traitements orthétiques et préconisation

- Définir un cahier des charges du matériel nécessaire à la compensation du handicap
- Réaliser des patrons
- Réaliser des orthèses thermoformables et/ou adapter des orthèses de séries
- Réaliser des essais d'outils de compensation, d'assistance technologique et du matériel en situation
- Régler, adapter, paramétrer les aides techniques et les orthèses
- Accompagner la personne et son entourage dans l'apprentissage de leur utilisation

Conseil, éducation, prévention et expertise vis-à-vis d'une ou de plusieurs personnes, de l'entourage et des institutions

- Informer et/ou sensibiliser, conseiller l'utilisateur les aidants et leurs partenaires en fonction de leurs connaissances, de leurs savoir-faire et en rapport avec leur capacité et leur potentialité
- Conseiller et expertiser auprès des institutions, des structures et des entreprises

Réalisation et suivi de projets d'aménagement de l'environnement

- Définir un cahier des charges fonctionnel des aménagements nécessaires à la compensation du handicap : logement, poste de travail, véhicules, etc.
- Réaliser des croquis
- Contacter, mobiliser et coordonner les différents partenaires
- Réaliser et suivre la mise en place du plan de compensation
- Accompagner dans le suivi de la mise en œuvre des préconisations

Formation et enseignement auprès des professionnels et des stagiaires

- Identifier les besoins d'information
- Accueillir et animer des groupes de formation
- Mettre en œuvre un projet de formation
- Conseiller et former les équipes
- Transmettre des connaissances et des savoir-faire
- Évaluer les prestations des stagiaires et des équipes

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Physiologie et anatomie
- Cinésiologie
- Connaissance des pathologies
- Psychosociologie et modèles conceptuels du handicap
- Outils d'observation et d'évaluation en ergothérapie, générique ou spécifique
- Techniques de mises en situation
- Ingénierie de projet ergothérapique
- Outils de traçabilité
- Techniques et outils d'accompagnement
- Techniques de rééducation, de compensation, de manutention, de communication et de réadaptation signifiantes et significatives
- Transferts des acquis dans le contexte de vie
- Techniques préventives des déformations et positionnement
- Techniques de base de dessin technique
- Connaissance des outils de compensation
- Connaissance du matériel, des techniques, des réseaux de santé publique, des pathologies et des risques en lien avec l'activité
- Normes architecturales et législation
- Techniques de lecture de plan
- Analyse de devis
- Utilisation de l'échelle de plan
- Logiciels métier

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Environnement informatique et domotique
- Ingénierie de projet
- Connaissances des objectifs de formation
- Sciences humaines et de l'activité humaine

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sectorielle
ORGANISATION ET ANIMATION DE PARTENARIATS	Code NSF P1	• Organisation et animation de partenariats
CONDUITE DE PROJET ET PILOTAGE D'OPÉRATIONS OU DE CHANTIERS	Code NSF P2	• Conduite de projet
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Compte-rendu d'activité
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Instruction des dossiers et application des procédures
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle et suivi des prestations effectuées par des tiers
ENTRETIEN - MAINTENANCE	Code NSF R2	• Gestion des approvisionnements et des stocks
VEILLE - OBSERVATION	Code NSF N2	• Veille et observation sur les pratiques professionnelles
RELATION À L'USAGER	Code NSF T1	• Accompagnement et traitement de la demande